Decision 19-DCC-268 of December 31, 2019

regarding the acquisition of sole control by the Mediaco group of AltéAd and the assets of 12 companies of the AltéAd group

Posted on: February 21, 2020 | Sectors :

TRANSPORT

Presentation of the decision

Summary

Le 25 juin 2019, la société Mediaco Levage a notifié à l'Autorité de la concurrence l'acquisition de la société AltéAd et des actifs de 13 sociétés du groupe AltéAd. Les parties sont toutes deux principalement actives dans le secteur du levage et de la manutention.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire, ouverte par le tribunal de commerce de Paris, au bénéfice des 38 sociétés du groupe AltéAd. Elle a bénéficié d'une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations le 11 juillet 2019.

À l'occasion de cette opération, l'Autorité de la concurrence a délimité de nouveaux marchés pertinents : les marchés du levage, et le marché de la manutention. L'Autorité de la concurrence a analysé les effets de l'opération sur la structure de ces marchés, selon leurs délimitations ainsi déterminées, et a procédé à un examen minutieux des risques de réduction significative de la concurrence à l'échelle nationale, mais aussi, en ce qui concerne les marchés du levage, à l'échelle régionale.

Pour les besoins de la présente opération, l'Autorité a interrogé les clients et concurrents des parties dans le secteur du levage et de la manutention.

À l'issue de son instruction, l'Autorité a pu écarter tout risque d'effet anticoncurrentiel sur les marchés des prestations de levage, dans la mesure où la nouvelle entité restera confrontée, à l'issue de l'opération, à de nombreux

concurrents de taille similaire disposant d'agences concurrentes. Sur les autres marchés concernés par l'opération (la manutention, les prestations de génie électrique et mécanique, la logistique), l'instruction a également permis d'écarter tout risque d'effet anticoncurrentiel, en raison des parts de marché cumulées de la nouvelle entité inférieures à 25 %, quels que soient les segments envisagés.

Information about the decision

Type of transaction	Takeover
Decision	Clearance decision
Phase decision	Phase 1
Simplified procedure	Non
Company(ies) involved	Mediaco Levage Groupe AltéAd

Read

Full text of the decision
171.42 KB

communiqué de presse / press release